

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE



Fig. 1: Une des cartes postales éditées à l'occasion du centenaire de la fondation des sapeurs-pompiers de Vienne (3-5 juin 1911). La pompe automobile au milieu des monuments viennois.



Fig. 2 : La pompe automobile, lors du défilé, cours Brillier (photo C. Didier, carte postale édition Blanchard).

Alain Romatif *

La célébration du centenaire de la fondation de la compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne (suite)

*La pompe automobile***

Nous avons précédemment évoqué les journées des 3, 4 et 5 juin 1911 pendant lesquelles se déroula à Vienne le concours national de manœuvres de pompes à incendie et d'exercices de sauvetage et à l'occasion duquel Mme Pascal-Valluit offrit généreusement à la Ville de Vienne la première pompe automobile. Nous vous proposons de mieux comprendre ce qui fut un grand bond en avant pour la sécurité de notre cité qui comptait alors un nombre impressionnant de fabriques et de manufactures. Pour cela, il est utile que nous nous intéressions un instant à la grande maison Pascal-Valluit.

I - La pompe automobile, au secours des industriels sinistrés

Le site *www.vienne-patrimoine.fr* nous fournit quelques lignes sur l'origine de ce qui allait devenir un immense établissement industriel viennois dont l'existence mais aussi hélas la disparition à la fin des années 1960 marquèrent profondément la vie économique locale : « *En 1855, Antoine Pascal s'associe à son beau-frère Antoine Valluit et se spécialise dans l'impression sur étoffes. En 1860, tous deux décident de construire une nouvelle unité de production à Estressin (...). Les établissements réunis Pascal-Valluit furent les plus grands de Vienne. (...). L'usine était spécialisée dans la laine cardée et plus particulièrement le drap de troupe destiné à l'uniforme militaire et les tissus "renaissance" faits à partir de chiffons effilochés et mélangés à de la laine. Elle s'étendait sur plus de 22 hectares... ».*

A la veille de 1911, les établissements Pascal-Valluit constituent l'un des plus importants employeurs au plan régional et de très nombreux foyers ne vivent que grâce à cette industrie textile alors prospère. Mais face au risque d'incendie, ce type d'activité offre un terrain très favorable : la bourre provenant des chiffons effilochés s'enflamme comme de la poudre d'amadou. Or cette bourre, malgré les constants efforts de dépoussiérage, se dépose de partout, infiltre tous les recoins des ateliers. Les échauffements naturels des fibres de laine non suffisamment

* Alain Romatif a été sapeur-pompier à Vienne de 1968 à 2007 ; il a commencé sa carrière comme sapeur volontaire, et l'a achevée au grade de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, adjoint au chef du groupement territorial n° 1 du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère [NDLR].

** Cet article fait suite à celui qui a été donné dans le numéro précédent du Bulletin, 2013, 3, p. 3-27. Il a été réalisé à partir d'une majorité de documents conservés au sein des archives de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vienne et grâce à la participation active de plusieurs amicalistes.

séchés, les points chauds des machines, les frottements des courroies, les parties graisseuses, tout fait constamment courir un risque non négligeable à cette industrie des étoffes. Il n'est guère surprenant que les établissements Pascal-Valluit connussent eux aussi à l'instar d'autres usines viennoises de nombreux départs de feux, certains hélas donnant lieu à des sinistres sévères allant jusqu'à nécessiter parfois les renforts des sapeurs-pompiers de Lyon aux côtés de leurs vaillants collègues viennois.

Ce fut notamment le cas pour cet incendie en août 1910 où les sapeurs-pompiers lyonnais arrivèrent avec une pompe automobile comme nous le relate la presse locale, en août 1910. Le samedi 13 août, vers 21h, le tocsin de la manufacture Pascal-Valluit surprit la population viennoise alors même qu'une lueur éblouissante s'élançait dans le ciel noir.

« En moins de temps qu'il le faut pour le dire, clairons et tambours se répandaient dans les rues et sonnaient au feu. C'était en effet un gigantesque brasier de chiffons et de laine qui venait de s'allumer, car, pour s'en faire une idée exacte, ces marchandises essentiellement inflammables, remplissaient un bâtiment qui ne mesurait pas moins de 90 mètres de long sur 20 mètres de large, et leur valeur atteignait au moins le chiffre respectable de 350.000F. Malgré sept pompes et les secours importants et combinés des sapeurs-pompiers, du 1^{er} génie de Versailles, à qui l'on doit une mention spéciale, du 17^e dragons dont le colonel a présidé toute la nuit aux opérations, du 99^e d'infanterie, de la gendarmerie d'Estressin et de quelques ouvriers dévoués de l'usine, l'incendie était d'une puissance telle que tous ces braves sauveteurs eurent déjà toutes les peines du monde pour faire la part du feu. (...) il s'agissait de sauver du désastre tout un vaste corps de bâtiment attenant au magasin en feu, bâtiment qui contient des ateliers de menuiserie, d'ourdissage, de tissage et un vaste magasin de filature. On juge donc des conséquences des dégâts, si les pompes n'avaient pu garantir cette autre construction. (...) les flammes accomplissaient avec rage leur œuvre dévastatrice, grâce à la proie de prédilection qui s'offrait à leur rapacité, et en un quart d'heure, la toiture s'effondrait et avec elle l'immense ferme en feu de 90 mètres de long qui la supportait. (...) Et ça continua ainsi en diminuant petit à petit jusqu'à cinq heures du matin. Lundi matin à dix heures, les débris fumants étaient encore en combustion et les pompiers de service continuaient à les arroser vigoureusement. (...) Signalons aussi la présence des pompiers lyonnais. En effet, du secours a été demandé dans la journée de dimanche à l'état-major des sapeurs-pompiers de Lyon, Une pompe automobile a été aussitôt dirigée sur Vienne où elle arriva à quatre heures du matin. Mise aussitôt en batterie elle s'employa jusqu'à cinq heures à noyer les matières dont la consommation complète eut demandé plusieurs jours. Les causes du sinistre sont inconnues. Les propriétaires sont leurs propres assureurs. Disons en terminant que le sinistre n'arrêtera pas la marche normale de la manufacture. » [Le Moniteur viennois du 16 août 1910, p. 1].

Le *Journal de Vienne*, dans son édition du mercredi suivant (17 août) revient aussi sur le sinistre qui avait affecté un des quatre docks (le n° 2) de la

manufacture viennoise. Il précise : « *la maison Pascal-Valluit a fait demander au maire de Lyon l'envoi de la pompe automobile et d'une équipe de pompiers, ce qui a été accordé sans difficultés. (...) On s'accorde à dire que le feu est dû à l'échauffement des chiffons. Pas de malveillance...* ». Quelques jours après, le 20 août, le même journal rappelle que les sapeurs-pompiers ont bénéficié d'un don de 250F que la maison sinistrée, en signe de reconnaissance, leur avait immédiatement versé pour leur caisse de secours et de retraite.

Ces feux de grande ampleur qui très certainement eurent pu mettre en péril la pérennité de l'entreprise ou tout au moins lui porter un coup des plus cruels sont-ils à l'origine du geste généreux de Mme Pascal-Valluit ? A-t-elle été impressionnée par la prestation répétée de la pompe automobile lyonnaise au point de souhaiter équiper la Compagnie viennoise d'une machine semblable ? Est-il inconvenant de penser un instant que nos prédécesseurs, les officiers cadres de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne, n'ont pu laisser passer une aussi belle opportunité sans entreprendre auprès de l'industriel concerné quelques démarches non désintéressées ? D'autant plus que le 11 janvier 1911, le feu dévore à nouveau un entrepôt de laine de 500 m² au sein des usines Pascal-Valluit, dans la nouvelle usine.

« *(II) a éclaté mercredi soir, à 7 heures 1/2. (...) La partie sinistrée est un bâtiment d'environ 500 mètres carrés, servant uniquement d'entrepôt pour les laines effilochées. Les sirènes des maisons Pascal- Valluit et Cie et Bonnier et fils, jetant leur note sinistre sans discontinuer donnèrent vite l'alarme à la population, au personnel des deux établissements, qui accoururent sur les lieux. Les pompes de la maison Pascal, de la maison Bonnier, celles du quartier des Portes-de-Lyon, de l'Arsenal conduite par des soldats du génie, et enfin les pompes de la ville furent mises en batterie. Les dispositions très bien prises par les pompiers sous le commandement de leurs officiers, le capitaine Mourrier, les lieutenants Linossier et Place, le concours des employés des manufactures Pascal et Bonnier, permirent d'attaquer promptement le fléau. Les flammes menaçaient un magasin de chiffons, les ateliers contigus d'effilochage, des cardes, ceux voisins et également ceux de la manufacture Bonnier et fils, situés à cet endroit, à deux mètres de distance. Grâce aux efforts de tous, le foyer était nettement circonscrit à 9 h 30, et tout danger définitivement écarté. La place, prévenue à 7 h 30, avait envoyé dans la soirée un piquet militaire. A 9 h 45, la pompe automobile de Lyon, demandée téléphoniquement alors qu'il fallait envisager l'éventualité d'un désastre, arrivait à son tour. Son rôle dut se borner à noyer plus rapidement les marchandises. Les pertes peuvent être évaluées à environ 90.000 francs, dont 70.000 pour les marchandises et 20.000 pour l'immeuble. Elles sont couvertes par des assurances. Les causes du sinistre sont encore inconnues. Les bâtiments incendiés servant d'entrepôts il n'en résulte aucun chômage pour le personnel.* » [Le Moniteur viennois du 17 janvier 1911]

Rappelons que l'intention première et déclarée des sapeurs-pompiers de Vienne consistait à utiliser l'excédent de la souscription, lancée auprès de la

population pour l'organisation du centenaire de leur fondation, en vue de l'acquisition d'une pompe automobile ; cette mention figurait d'ailleurs bien en évidence et en gros caractères gras sur les fiches de souscription comme cela avait été décidé par le comité d'organisation du concours lors de sa réunion du 5 décembre 1910 : « *Monsieur le Président propose également au comité qui accepte, d'ajouter sur les listes de souscription que l'excédent des recettes serait affecté à l'achat d'une pompe automobile* ». Mme Pascal-Valluit les a donc un peu pris de vitesse !

Une très intéressante thèse réalisée dans les années 2000 au sein de l'université Lyon 2 (theses-univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2000) nous relate toute la procédure suivie par nos voisins lyonnais qui dès les premiers mois de 1908 s'engagèrent dans la démarche en vue de l'acquisition d'une pompe

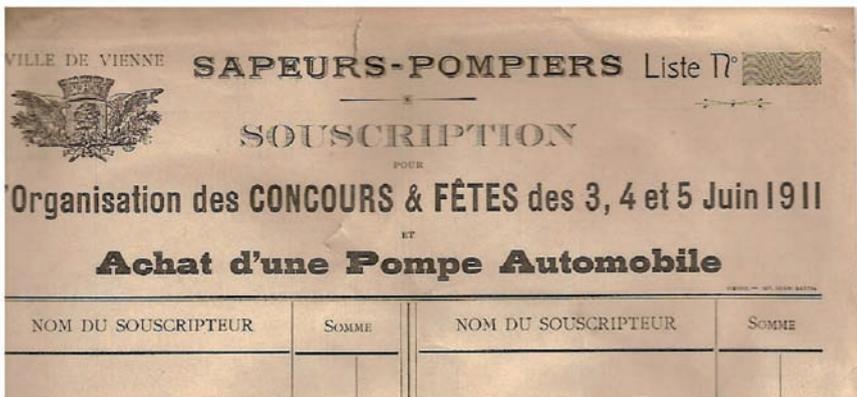


Fig. 3 : En-tête du bulletin de la souscription.

automobile. Un prototype est fourni, parmi d'autres concurrents, par la maison Berliet en mars 1909 à titre d'essais et l'achat définitivement entériné par une délibération du conseil municipal de la cité rhodanienne en date du 6 août 1909 au prix exorbitant de 23.000 francs. A la lecture de ces informations nous nous apercevons que Vienne n'était pas du tout en retard puisque, seulement quelques mois après Lyon, notre cité plus modeste mais bénéficiant de l'expérience de sa grande voisine, se lance à son tour dans l'aventure.

Mais faisons un petit saut dans le temps et revenons au 3 avril 1911 : M. Colas, neveu de Mme Pascal-Valluit, écrit au maire de Vienne et lui annonce qu'à l'occasion du concours national Mme Pascal-Valluit offre à la ville de Vienne une pompe automobile. A cette nouvelle, le conseil municipal se réunit le 14 avril et accepte avec reconnaissance ce don généreux. Le samedi 15, une commission extra-municipale présidée par le premier adjoint au maire examine les diverses offres envoyées par les fabricants de pompes automobiles. Parmi les membres de cette commission figurent entre autres : M. Bonnier, président du concours national, M. Colas, président de la commission finances du concours, M. Dolat,

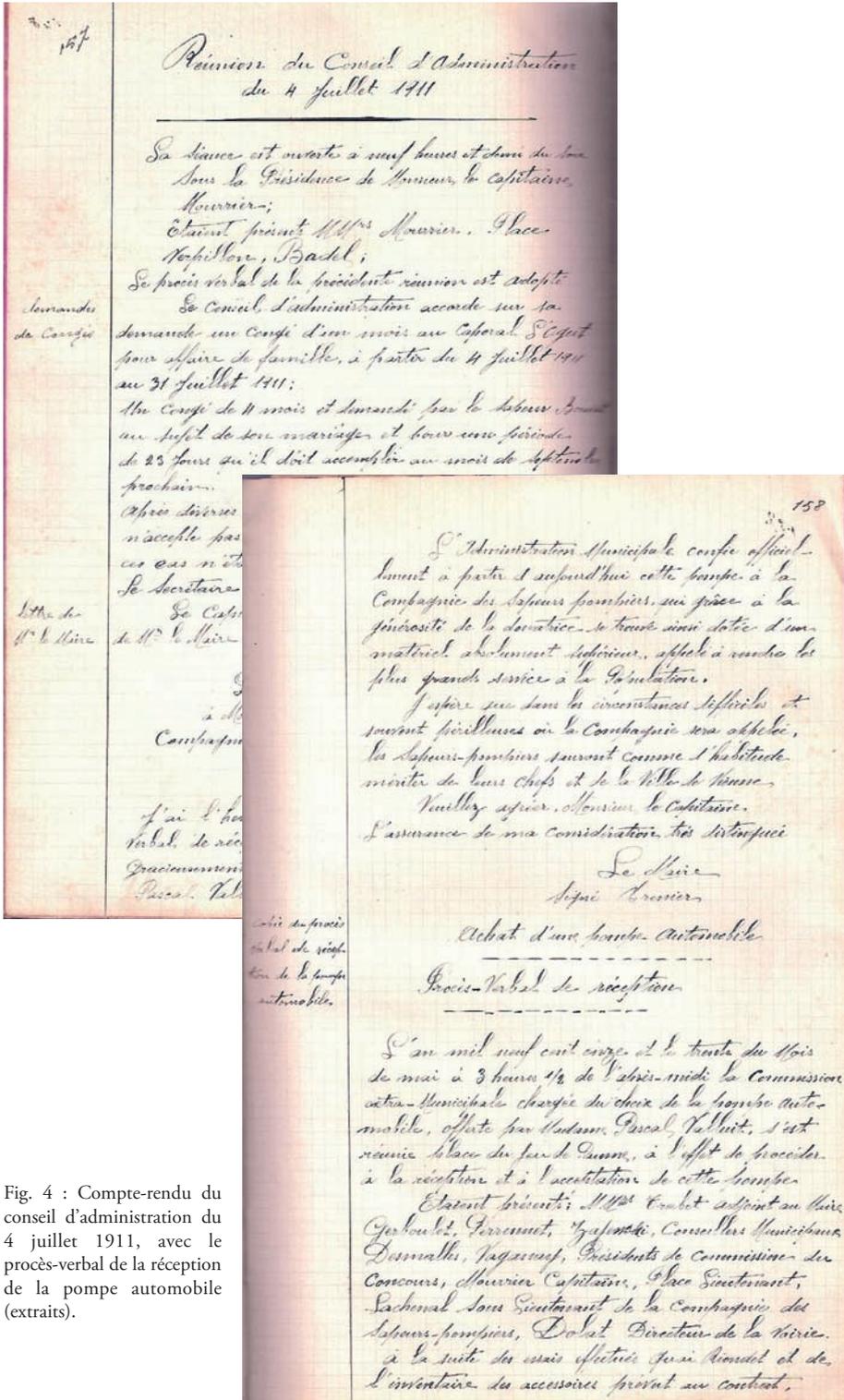


Fig. 4 : Compte-rendu du conseil d'administration du 4 juillet 1911, avec le procès-verbal de la réception de la pompe automobile (extraits).

directeur de la voirie et des eaux et pour les sapeurs pompiers de Vienne, le commandant Mourrier, le lieutenant Place, le sous-lieutenant Conceprio, les sapeurs Verpillon et Badet.

La commission rejette la version moto-pompe (un moteur pour l'automobile, un moteur distinct pour actionner la pompe) et lui préfère la version auto-pompe (un même moteur actionne à la fois l'automobile et la pompe). En ce qui concerne la pompe elle-même, la commission rejette également la version pompe centrifuge (système aujourd'hui généralisé) et retient à l'unanimité la version pompe à pistons. Le choix final de la commission s'arrête donc sur une auto-pompe Berliet avec pompe à pistons Drouville [*Journal de Vienne*, 26 avril 1911].

Le *Moniteur viennois* (25 avril 1911) consacre quelques lignes à l'arrivée de la pompe automobile et en cite quelques avantages : vitesse de déplacement, jets atteignant à l'horizontale 50 m, et à la verticale 30 à 40 m : « *c'est évidemment merveilleux comparativement aux jets de nos vieilles pompes à bras* ». Des essais sur le terrain ont lieu, le jeudi 20 avril, en plusieurs points de la ville : usine Seguin Aîné (bâtiment-Monstre) et usine Ramet et Cie, en présence des membres de la commission : l'auto-pompe Berliet avec la pompe à piston Drouville donne entière satisfaction. Elle permet d'alimenter simultanément quatre lances et assure un débit hydraulique de 2.000 litres/minute ce qui est remarquable puisque comparable à un fourgon pompe-tonne des années 2000.

Elle n'est plus un rêve la pompe automobile en ce mois de mai 1911 ! Elle est achetée ! Maintenant il va falloir apprendre à s'en servir. Le registre du conseil d'administration de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne contient quelques remarques intéressantes :

- séance du 9 mai : « *le caporal P... part en déplacement à Lyon pour apprendre à conduire la pompe automobile* ».
- séance du 13 juin : mention de l'arrivée de la pompe automobile à la Compagnie mais l'arrivée a eu lieu plusieurs jours avant puisque le véhicule défilera au concours.
- séance du 4 juillet consacrée au certificat de réception de la pompe automobile, certificat officiel daté du 30 mai 1911 (fig. 4).
- séance du 23 juin 1912 : règlement concernant le service de la pompe automobile en dehors de la ville de Vienne « *la pompe automobile ne devra pas partir sans être au complet soit 12 hommes...* ». Ce point particulier du règlement sera officialisé dans la séance du conseil municipal de Vienne du 8 octobre 1912 [*Journal de Vienne* du 23 octobre 1912].

Mais refermons là ces nobles registres et rendons-les à leur poussière conservatrice. Cette pompe automobile, comme le témoignent plusieurs cartes postales de la prestigieuse collection Blanchard, a représenté à coup sûr le point

fort du concours national : la population pouvait y voir à la fois la générosité d'un industriel, la confiance accordée à la Compagnie des sapeurs-pompiers et le dynamisme de cette dernière désormais placée à la pointe du modernisme. Ne soyons donc pas surpris si lors du passage du défilé où elle figure entre les deux groupes des délégations extérieures participant au concours, la pompe est triomphalement applaudie par la foule en liesse, à la grande fierté des officiers et personnels installés sur l'engin.

Cette opération de présentation à la population sera renouvelée, compte tenu du succès rencontré, à l'occasion des cérémonies du 14 juillet 1911 où la



Fig. 5 : Manœuvre sur la place Hôtel-de-Ville (14 juillet 1911).

pompe fera même une démonstration de manœuvre sur la place de l'Hôtel de Ville : « *La Compagnie des sapeurs-pompiers se livre à 10 heures place de l'Hôtel de Ville à d'intéressantes manœuvres de pompe automobile et de sauvetage* » [Journal de de Vienne du 15 juillet 1911].

Nous trouvons une trace du baptême du feu de la pompe automobile dans le *Journal de Vienne* du 19 juillet 1911 à l'occasion d'un sinistre dans la cité voisine de Sainte-Colombe-lès-Vienne. Certes, il ne s'agit que d'un simple feu de chiffons qui d'ailleurs se consumaient depuis la veille et que les sapeurs colombins dont la Compagnie a été créée en 1886 avaient bien du mal à noyer. Sinistre sans gloire peut-être, mais la traversée du fleuve sur la passerelle ne doit-elle pas être vue comme une ouverture des services vers d'autres agglomérations, fussent-elles même hors département ?

C'est donc un bien bel outil que possède maintenant notre Compagnie. Il permet un gain de temps énorme tant lors du départ en intervention, puisqu'il n'y a plus de cheval à harnacher, que lors du déplacement vers les lieux de l'incendie car le bolide dont le poids en charge dépasse les 3.000 kilogrammes fonce à 35 kilomètres à l'heure.

Comme ils sont fiers ces braves pompiers sur leur pompe, quai Francisco Ferrer devant leur dépôt, en 1915.

La vie du sapeur-pompier viennois de 1911 s'en trouve un peu chamboulée ; aussi, s'il faut apprendre de nouvelles habitudes pour servir la pompe, il faut



Fig. 6 : La pompe automobile au dépôt du quai Ferrer.

Fig. 7 : La pompe automobile au dépôt du quai Francisco Ferrer (en 1915 – cliché Drutel – dans *Vienne et la guerre*)



également veiller à conserver une grande prudence car une seule seconde d'inattention et...c'est l'accident ! tel que le relate le *Moniteur viennois* du 24 septembre 1912 :

« — Lundi, à deux heures de l'après-midi, une dépêche parvenait à la mairie de Vienne demandant le concours de la pompe automobile pour aller combattre un violent incendie qui menaçait le château de Mme Trénel, aux Côtes-d'Arej. La pompe partait peu après avec le lieutenant Place, le sergent Parpette et une équipe de six pompiers. Arrivée au pied de la montée du Grand-

Pavé, vers la gare de Vaugris, la pompe qui marchait naturellement à vive allure, et, de plus, gênée par un chargement qui se trouvait sur la route, ne put prendre le virage, très brusque et dangereux, et elle versa dans une petite rigole. L'équipe de sapeurs-pompiers fut projetée à terre. La plupart se relevèrent avec des contusions insignifiantes. Il n'en fut pas de même du lieutenant Place, qui avait une côte fracturée, et du sergent Parpette, qui avait un tendon du bras droit déchiré. M. le docteur Vivien, prévenu, se rendit sur les lieux en automobile et prodigua ses soins aux blessés, qu'il ramena à Vienne. Leur état n'inspira pas d'inquiétude. Quant à la pompe automobile, facilement remise sur la route, elle put continuer son chemin avec les autres pompiers valides. »

La pompe automobile en allant au fossé a subi néanmoins des dégâts qu'il faut réparer, et cela coûte cher. Le conseil municipal de Vienne dans sa séance du 6 avril 1913 accepte la participation de la commune des Côtes-d'Arej, siège du sinistre auquel se rendait le véhicule lors de sa sortie de route et, afin de se prémunir à l'avenir contre de nouveaux débours liés à des accidents, établit un règlement du prêt de la pompe automobile avec personnel aux communes qui en demanderaient le renfort. La collectivité demanderesse s'engage tacitement à supporter la charge pécuniaire de toute détérioration ou accident survenant à l'engin.

Peu à peu, au fil des manœuvres et des mises en œuvre à chaud face aux flammes dévastatrices, le monstre est dompté et son usage parfaitement connu. La pompe automobile rendra de très nombreux services, préservant notre cité du mieux qu'elle put alors que les feux demeurent nombreux, notamment au sein du patrimoine industriel. Et parmi les usines viennoises, beaucoup d'usines textiles enclavées dans des quartiers exigus et souvent vétustes, peu favorables à un bon système de défense contre l'incendie, payaient un lourd tribut au feu destructeur.

L'utilité et l'efficacité de la pompe s'affirme de mois en mois et entraîne une autre conséquence pour la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne : on les appelle de plus en plus souvent hors de la commune pour apporter son renfort et parfois même très loin, telle l'intervention pour un feu d'hôtel à Saint-Rambert-d'Albon, ce qui pour l'époque est à plus d'une heure et demie de route.

Pour clore cet intéressant volet consacré à la pompe automobile, permettez-moi d'ajouter qu'une seconde pompe, d'un modèle identique à la première, est acquise en 1919 grâce à la participation financière importante de plusieurs généreux industriels viennois. Il s'agit cette fois d'une auto-pompe d'occasion, Berliet CAK de 1909 en parfait état, vendue par les sapeurs-pompiers de Lyon, désireux d'unifier le type d'engins en service dans leur corps. Cette seconde auto-pompe est visible aujourd'hui dans le magnifique musée des sapeurs-pompiers de Lyon, où l'on apprend qu'après son passage à Vienne cet engin d'incendie fut vendu à la commune iséroise de Frontonas pour finir au musée en 1976.

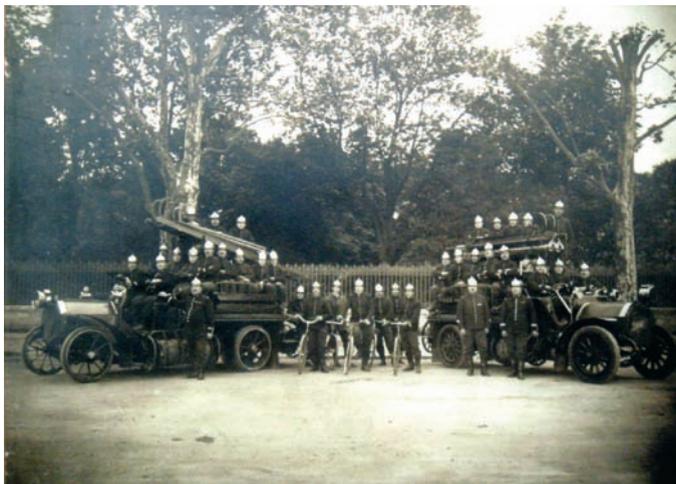


Fig. 8, 9, 10 : La pompe automobile.

Enfin, je m'aventure, mais avec les plus extrêmes réserves, à penser que la pompe Pascal-Valluit a été, sinon maintenue en service, du moins conservée par les sapeurs-pompiers de Vienne jusqu'en 1942. En effet, l'édition du *Journal de Vienne* du samedi 23 mai 1942 présente un long article intitulé « *L'organisation rationnelle de la lutte contre le feu* », article qui toutefois contient un certain nombre d'erreurs ; nous pouvons cependant y lire la mention suivante :

« *Au camion pompe Berliet "l'ancêtre" qui servit dans de mémorables circonstances, actuellement remisé dans le hangar annexe du quai Riondet ...* »

C'est à ce jour la dernière trace que je possède de ce qui constitua à n'en point douter un formidable acteur de progrès pour l'amélioration de la sécurité de nos concitoyens de Vienne et des communes alentour.

II - Le bénéfice du concours

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Vienne n'a donc, dans le cadre du concours national de 1911, pas eu à faire la dépense envisagée et inscrite au budget prévisionnel à hauteur de 25.000 francs pour l'acquisition de la pompe automobile, véhicule généreusement offert par Mme Pascal-Valluit. Dès lors, il convient de s'interroger sur le bilan financier de cette grande et belle manifestation : a-t-il été déficitaire ou excédentaire ? Et s'il y a eu bénéfices, comment ceux-ci ont-ils été utilisés ?

La relation de l'événement par la presse locale nous décrit unanimement la fête comme un indéniable succès : les nombreuses compagnies extérieures venues des quatre coins de France, l'affluence des visiteurs enthousiastes et la qualité des diverses prestations. Les conditions atmosphériques déplorables la semaine précédente ont miraculeusement offert pendant ces trois journées un ciel bleu sans nuage ; il a fait chaud, très chaud, parfois trop chaud puisque quelques personnes ont été incommodées par la température élevée. Mais en revanche les buvettes ont du connaître l'affluence, apportant ainsi des subsides non négligeables à la caisse du comité. La grande fête du concours ne pouvait donc pas se dérouler de meilleure manière d'autant plus qu'aucun accident matériel ou corporel n'est survenu.

La première séance du comité d'organisation dans « l'après concours » a lieu le 8 juillet 1911 soit un mois après les épreuves. Au plan financier, un nombre important de compagnies extérieures ne se sont pas encore affranchies de leur dû envers le comité : il importe de les relancer sans retard afin d'obtenir les sommes en attente, notamment pour pouvoir figer le bilan définitif.

Au plan comptable, le comité se réjouit de voir que globalement chaque commission a respecté le budget qui lui avait été imparti, ce qui prouve les efforts et le sérieux du travail accompli. En cette fin novembre, près de 6 mois se sont écoulés depuis la célébration du centenaire. Le président du comité d'organisation est à même de fournir une situation financière relativement claire : c'est avec

plaisir et fierté qu'il proclame un solde excédentaire de 9.806,35 F. La presse locale conformément à la volonté de transparence manifestée par le comité publie le bilan financier. Toutefois, selon le journal consulté, on notera un très léger décalage des sommes de quelques dizaines de francs (*Moniteur viennois* du 14 octobre 1913, *Journal de Vienne* du 15 octobre 1913).

Ce bénéfice de près de 10.000 francs représente une somme importante ; aussi plusieurs membres du comité formulent diverses suggestions quant au bon emploi de ce précieux pécule :

- M. Colas, président de la commission Finances, envisagerait bien en plusieurs points de la ville l'installation d'avertisseurs d'incendie, mais l'idée se voit écartée compte tenu du coût par rapport à l'efficacité du service rendu.
- Le capitaine Mourrier, commandant la Compagnie, demande l'achat d'une moto-pompe.
- Le lieutenant Place demande l'installation d'un téléphone privé reliant un certain nombre de sapeurs-pompiers avec le dépôt du matériel quai Saint-Louis (quai Francisco Ferrer).

Au final et sur proposition du président du comité, le projet d'emploi des fonds disponibles est arrêté comme suit et fera l'objet d'une proposition à J. Brenier, député-maire de Vienne :

- remboursement à la Compagnie des pompiers de Vienne de la somme de 2.000 F que celle-ci a versée pour l'organisation du concours ;
- allocation d'une subvention de 1.000 F pour la création de l'étuve de désinfection (serait-ce là l'ancêtre des cellules VSAB ?) ;
- acquisition d'une moto-pompe ;
- établissement d'une ligne téléphonique privée reliant le bureau des agents de police au logement du gardien du matériel d'incendie ;
- installation d'une sirène électrique au dépôt central des pompes.

A la lecture de ces intentions de dépenses, on s'aperçoit que l'alerte des pompiers constitue alors une préoccupation majeure. Afin de compléter ce qui permettra d'améliorer l'appel d'urgence des sapeurs-pompiers, le président annonce que « *des démarches vont être faites afin de relier téléphoniquement une usine par quartier avec le bureau de police pendant les heures de fermeture du téléphone afin de hâter les secours en cas d'incendie* ». L'importante séance du 22 novembre est la dernière réunion du comité d'organisation.

Nous allons nous tourner un instant vers cette moto-pompe achetée à la suite du concours de 1911. Le conseil municipal du 6 avril 1913 donne un avis favorable pour l'achat d'une moto-pompe. La maison Mieusset de Lyon est retenue pour la fourniture de l'engin dont le *Journal de Vienne* du 21 juin et le *Moniteur viennois* du 24 juin 1913 nous confirment l'arrivée à la Compagnie :



Fig. 11 : Voiture incendie hippomobile dotée d'un moteur auxiliaire pour l'entraînement de la pompe à piston Miesusset.

les articles précisent que divers essais ont été réalisés avec satisfaction en divers quartiers de la cité et qu'une équipe de six hommes est nécessaire pour le maniement de cet agrès.

En 1926, soit 13 ans plus tard, dans sa réunion du 21 janvier, le conseil d'administration de la Compagnie des

sapeurs-pompiers fait front face à la pression de la municipalité ; la Ville souhaite se doter d'une arroseuse mais cela nécessite d'engager une très grosse dépense. Aussi envisage-t-on de vendre l'une des deux auto-pompes, la nouvelle arroseuse pouvant selon la mairie remplir aussi le rôle de véhicule d'incendie. Les sapeurs-pompiers défavorables à ce projet qu'ils trouvent inadapté, opposent une vive résistance : à la limite, ils accepteraient de céder pour la vente la moto-pompe qui fut acquise en 1913 avec le bénéfice du concours national de 1911 et remise gracieusement à la Ville pour son service incendie :

« Considérant que la moto-pompe montée sur quatre roues à bandage fer est un peu lourde et difficile à transporter rapidement sur les lieux des sinistres, le conseil d'administration consentirait à sa vente sous réserve de son remplacement immédiat par une moto-pompe plus petite, montée sur deux roues pneumatiques et pouvant être remorquée par une auto-pompe, ce qui permettrait d'approcher certains points d'eau où nos auto-pompes ne peuvent accéder directement. Les sapeurs-pompiers de Vienne réunis le 21 janvier 1926 considèrent à l'unanimité la proposition de la municipalité comme inacceptable et s'y opposent énergiquement ».

Pour terminer cette longue partie consacrée à la première pompe automobile de Vienne, je dois exprimer le cuisant regret qui me taraude depuis plusieurs jours. En effet, quelle déception de ne pas avoir trouvé plus de traces des échanges entre la Compagnie des sapeurs-pompiers et Mme Pascal-Valluit ou ses représentants. Il y a du forcément en avoir ; peut-être y-a-t-il quelque part, bien rangé sur un rayon de bibliothèque, un dossier contenant quelques précieuses lettres, papiers, prospectus ? Certes la généreuse donatrice devait être âgée ; peut-être souhaitait-elle aussi une certaine discrétion ou du moins une certaine modestie par rapport à son don merveilleux ? Dans tout le gros dossier que j'ai minutieusement épiluché, seule une invitation adressée à Antoine Valluit pour

représenter Mme Pascal-Valluit au banquet officiel a pu un très court instant étancher mon intarissable soif de renseignements.

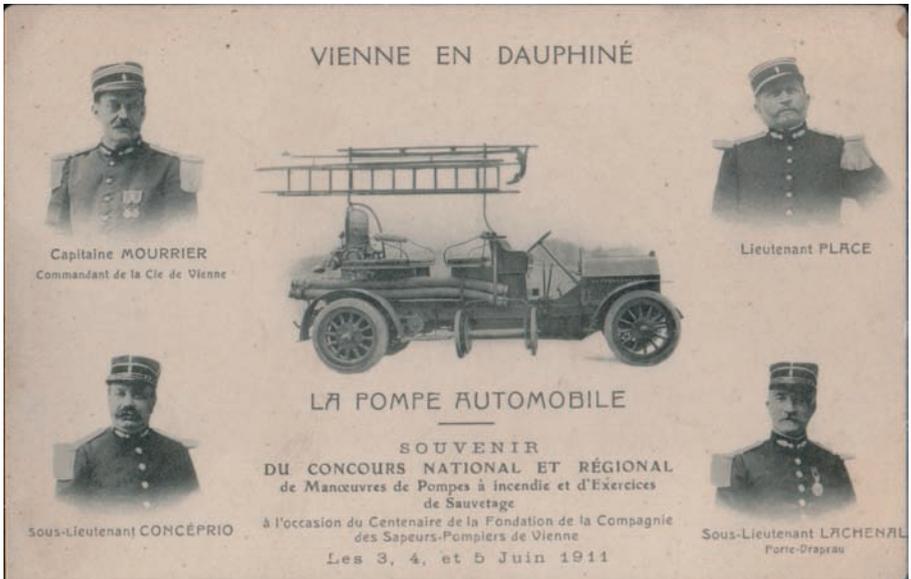


Fig. 12 : Carte postale – souvenir du concours national de Vienne, présentant les portraits des principaux officiers de la compagnie viennoise.

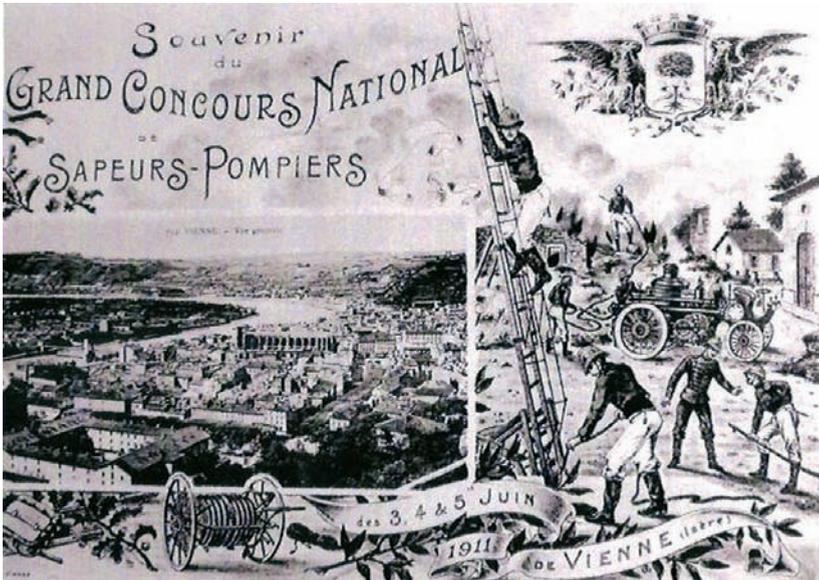


Fig. 13 : Carte postale – souvenir du concours national de Vienne, associant vue de Vienne et dessin évoquant des interventions contre l'incendie.

Conclusion

En arrivant au terme de cette réflexion, je vous propose d'emporter dans notre pensée commune le souvenir de cette grande manifestation que nous aurions pu, en 1911, faire partager à nos proches retenus hors de Vienne à travers ces belles cartes postales. Nous noterons au passage la différence entre celle reproduite plus haut (fig. 1) qui vante les richesses touristiques de notre belle cité et les deux suivantes, l'une mettant en honneur les cadres de la Compagnie des sapeurs-pompiers (fig. 12), l'autre beaucoup plus généraliste présentant une vue d'ensemble de la ville sur un fond très « pompier » (fig. 13).

Une fois encore rendons hommage aux très belles reproductions et précieuses photographies de la collection Blanchard et de la collection Blanc, images merveilleuses grâce auxquelles nous avons pu vivre « en direct » quelques moments forts.

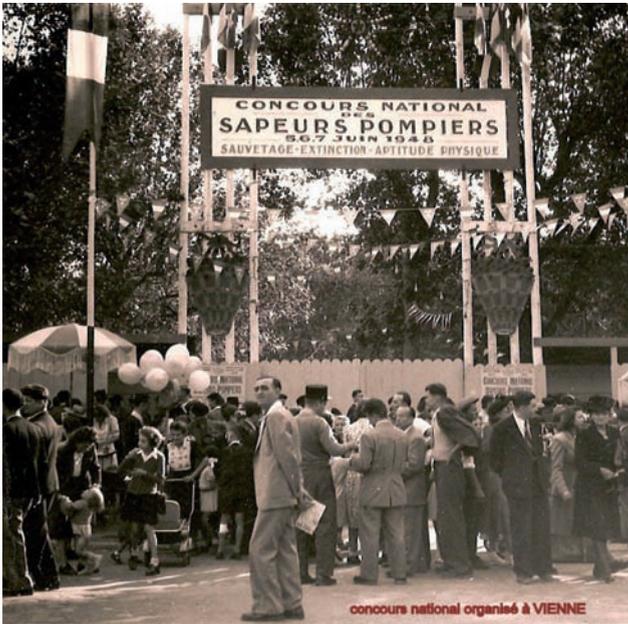


Fig. 14 : Concours national des sapeurs-pompiers, à Vienne, 5-6-7 juin 1948.

Quel beau succès que ce concours national de 1911 : il a certainement dû marquer les esprits de façon favorable. C'est peut-être là qu'il faut chercher cette propension qui marquait le constant dynamisme de la Compagnie des sapeurs-pompiers de notre ville, dynamisme reconnu localement certes mais qu'il fallait parfois imposer au-delà des confins régionaux. Est-ce là une des raisons qui poussa les

sapeurs-pompiers de Vienne à prendre en charge à nouveau à deux reprises l'organisation du concours national ?

- en 1928, les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet, à l'occasion du XVII^e congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, la Compagnie étant alors placée sous le commandement du capitaine Morgue.

- les 5, 6 et 7 juin 1948, époque plus proche de nous mais sur laquelle paradoxalement je n'ai retrouvé que très peu de documents se rapportant au concours national à Vienne.

Je ne m'étendrai pas sur la célébration du bicentenaire de la fondation des sapeurs-pompiers de Vienne en 2011 et je m'en explique : depuis la départementalisation des services d'incendie, les sapeurs-pompiers de Vienne n'existent plus en tant que tels ; ils sont englobés dans la structure générale du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère. Les époques ont changé, les mentalités aussi et il aurait été faux de fêter de façon trop ostensible l'anniversaire d'un corps qui, juridiquement, n'existe plus. Toutefois, une petite célébration a eu lieu avec une belle exposition de véhicules anciens et de photographies... (*Dauphiné Libéré* du 18 décembre 2011, *Tribune de Vienne* n° 2625 du 23 décembre 2011).

Je laisserai le *Moniteur viennois* du 13 juin 1911 dans un article nommé « Billet du mardi » conclure ce développement consacré au concours national de 1911 et à la célébration du centenaire de la fondation de la Compagnie, ces trois bien belles journées des 3, 4 et 5 juin 1911. Journées de plaisirs où la fête envahit la Ville, où les fanfares résonnent dans tous les quartiers tandis que dames à ombrelle et messieurs en canotier se pressent vers le Champ-de-Mars où manœuvrent avec discipline les soldats du feu.



Fig. 15 : Un enfant ouvre le ban du concours devant la tribune officielle en juin 1911.
(photo C. Didier - carte postale édition Blanchard)

Et dire que seulement trois ans plus tard cette vive allégresse, cette joie tumultueuse, cet élan viril vers l'avenir basculeront brutalement dans le terrible cauchemar de la Grande Guerre qui apportera son cortège de peines et de pleurs dans notre cité viennoise.

Roger Lauxerois

Un outil incomparable : le fonds Roger Dufroid à la Médiathèque de Vienne

C'est en 1998 que Roger Dufroid décide de faire don à la Ville de Vienne du fruit de plusieurs dizaines d'années de recherches sur l'histoire de Vienne. Patiemment, avec acharnement et constance, il a accumulé des milliers de fiches manuscrites élaborées de façon systématique à partir d'un dépouillement de la presse locale, du *Journal Officiel*, et des ouvrages généraux ou historiques consacrés à Vienne ; les fonds d'archives de Vienne ou de l'Isère ont également été « ratissés » en fonction de ses axes de recherches, et bien souvent pour préciser ou contrôler les informations de seconde main. Les parcellaires ou cadastres du XVII^e siècle à nos jours n'ont plus de secret pour lui car l'enracinement précis des faits dans la topographie viennoise fait partie de son cahier des charges. De même le souci de l'exactitude qui l'obsède ; en décembre 1995 dans le magazine municipal *Vienne Infos* qui lui consacrait deux pages, il affirmait déjà : « *Je suis effaré et désolé de toutes les bêtises, les inexactitudes qui peuvent être dites. Il ne s'agit pas d'inventer...Il est nécessaire de tout contrôler et c'est ce que je m'efforce de faire. Je cite toujours les références de mes recherches* ». Ce qui l'intéresse c'est l'histoire de sa ville, plutôt celle des hommes que celle des monuments.

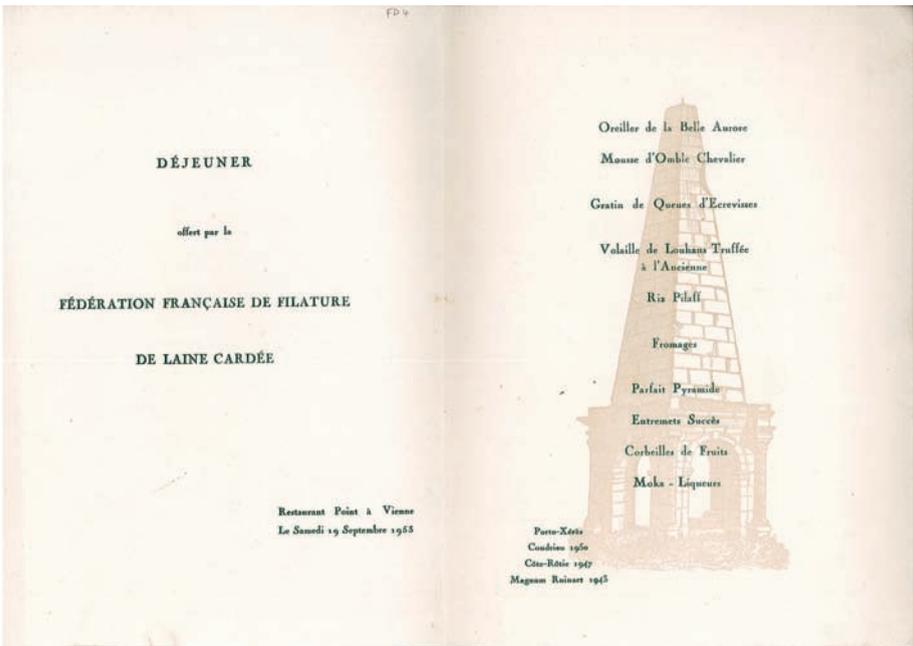
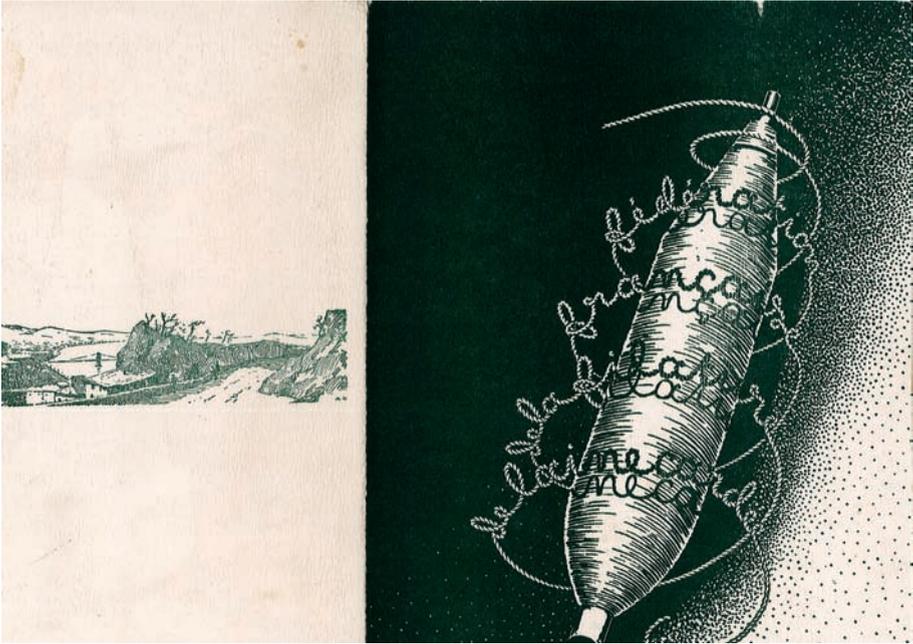
Il a une soif insatiable à retrouver des documents, des photographies et des cartes postales anciennes, des affiches, des factures d'entreprises, des menus des restaurants viennois ...pour informer et enrichir le contenu de ses fiches rassemblées dans de petits classeurs d'écoliers à anneaux. Les champs explorés ouvrent de larges horizons infinis ou insoupçonnés, comme on peut le voir en se rendant sur le site de la médiathèque www.letrente.fr . Il y a des trésors d'informations pour tous les goûts :

Administration municipale, Artisans, Artistes viennois,
Beaux-Arts, Biographies (viennoises),
Ciné-clubs, Cinémas (salles, exploitants et personnel, cinémas forains, tournées, cinéma éducateur laïque, films, salles de Vienne, Seyssuel, Pont-Evêque, Sainte-Colombe, programmations, cinéma d'art et d'essai),
Commerçants, Communauté arménienne, Communautés étrangères,
Cours d'eau, Cultes et religions,
Dauphiné,
Elections, Electricité
Généalogies, Géologie,

Histoire de l'Eglise, Histoire locale, Histoire militaire, Hôpitaux, Hôpitaux militaires, Hôtels-restaurants-cafés,
Imprimeries, Industries, Industries de service, Instruction publique,
Justice,
Monuments (Antiquité, Moyen Age, époques moderne et contemporaine),
Musées-bibliothèques-archives,
Noms de lieux (en débordant de Vienne),
Numérotation des rues,
Parcellaires, Partis et associations, Périodiques viennois et dauphinois,
Places et voies publiques,
Sou des Ecoles et œuvres laïques,
Topographie,
Usages, fêtes et coutumes.

Ce fonds représente environ 25.000 fiches qui ont été indexées dans le catalogue informatisé de la médiathèque, ce qui permet à tout chercheur de savoir s'il y existe une fiche correspondant à sa recherche, et d'y retrouver la référence qui lui permettra alors de consulter dans l'espace "Patrimoine" de la médiathèque le dossier correspondant. En effet, pour l'instant, les fiches elles-mêmes n'ont pas été numérisées – ce qui devrait être un objectif à long terme pour les responsables de l'institution municipale, pour la commodité de la consultation et surtout la sauvegarde de cette masse d'informations, fruits de 30 à 40 ans de labeur. Labeur entrepris bien avant l'invasion des ordinateurs et d'internet !

A cette première série du fonds, Roger Dufroid a ajouté au cours de l'été 2013 un deuxième don, un lot de 88 classeurs (équivalant à 8.500 feuillets manuscrits format écolier) auxquels s'ajoute le don de documents divers qui ont été parfois les justificatifs ou les matériaux (photographies ou reproductions, documents imprimés divers, coupures de presse) qu'il a utilisés pour ses publications ou travaux antérieurs. La donation a été acceptée officiellement par la Ville, suite aux délibérations du conseil municipal (3 juillet 2013 ; 11 septembre 2013), et complétée en décembre 2013 par une convention entre la Ville et R. Dufroid fixant les conditions d'utilisation publique de ce nouveau fonds, notamment la cession de l'ensemble des droits patrimoniaux à la Ville. Ce nouveau don rassemble les références justificatives aux sources, les commentaires critiques touchant aux « voies et espaces publics et privés (rues, chemins, routes, places, quais, squares), aux cours d'eau (avec ponts et ports), élévations de terrain (monts, collines, coteaux, roches), aux divisions administratives et religieuses (*villae, pagi, agri*, mas, quartiers, paroisses), aux fortifications (châteaux, remparts, forts, portes, poternes). L'ensemble constitue *l'Encyclopédie historique de la ville de Vienne (Isère), du X^e siècle au XXI^e siècle*, titre que nos lecteurs retrouveront en se reportant aux derniers articles que Roger Dufroid a confiés à notre bulletin et qui étaient déjà extraits de cette somme historique.



Menu du 19 septembre 1953 au restaurant La Pyramide.
 Déjeuner offert par la Fédération française de filature de laine cardée.
 [Fonds Roger Dufroid]

Cette encyclopédie a été rédigée et mise en forme pendant une dizaine d'années, au cours de laquelle R. Dufroid n'a cessé d'apporter des faits nouveaux ou des rectifications, par souci d'exactitude (qualité rare aujourd'hui !) ou de

précision (par exemple dans la base d'informations concernant les rues de Vienne, leurs appellations successives depuis le Moyen Age jusqu'aux nomenclatures administratives contemporaines). Dans ce dictionnaire figurent ainsi plus de 1512 références de noms de rues auxquelles sont rattachées les indications concernant leurs changements de nom, la topographie, le nom des personnages qui ont y ont séjourné ou les entreprises industrielles qui y sont associées. Avec en prime la liste des références permettant de remonter aux sources, et de croiser les informations. Des illustrations puisées dans les collections photographiques ou de cartes postales anciennes sont destinées à accompagner une éventuelle publication.



Le fonds Roger Dufroid dans les rayonnages de la médiathèque.

Pour une meilleure utilisation l'ensemble a été divisé en 3 tomes, constituant 7 parties en fonction des quartiers : quartiers au nord de la Gère ; quartiers au sud de la Gère (centre ; sud-ouest, sud-est, et est). Des index alphabétiques et thématiques sont même proposés au chercheur pour mieux s'adapter aux types de ses interrogations. Seul le tome 1, *Les quartiers au nord de la Gère*, en trois parties, a fait l'objet d'une saisie dactylographique par les soins de Michèle-Françoise Boissin et laisse imaginer ce que pourrait être une publication sur l'histoire des rues de Vienne.

Dans les réserves du fonds patrimonial les classeurs réunis de ces deux dons exceptionnels occupent un linéaire de 17 m ; cette longueur suffit à donner la mesure de la libéralité qui honore Roger Dufroid. Il est sans nul doute, à Vienne, peu d'exemples d'une initiative qui mette à la disposition du public, et de façon totalement désintéressée, le fruit d'un travail de longue haleine entrepris pour enrichir les moyens de mieux connaître notre histoire. Cela mérite d'être souligné et même reconnu... La Ville de Vienne s'est engagée par délibération « à conserver et à signaler ce don afin qu'il soit consultable par les publics ». Pourquoi ne pas l'officialiser par un panneau qui serait placé dans la salle de consultation du fonds patrimonial ? en attendant la

mise en service annoncée, sur le site de la médiathèque, d'un *thesaurus* listant les mots-clés et les références aux classeurs de *l'Encyclopédie historique*.

Mode d'emploi de la consultation du site internet de la médiathèque de Vienne :

- 1 – aller sur le site www.letrente.fr
- 2 – sélectionner “**Médiathèque**” sur la barre de l'en-tête.
- 3 – à droite dans la cellule orange “Recherche Documents”, cliquer sur “**Accéder au catalogue**» ;
- 4 – sur la nouvelle page qui s'affiche, dans la bande à droite “Tout le catalogue” cliquer sur “**Fonds Dufroid**” ;
- 5 – sur la même page remplir dans “**Recherche simple**” avec les mots clés de votre recherche.
- 6 – Une fenêtre vous donne la liste et le nombre des références aux classeurs que vous pourrez consulter à la médiathèque en donnant au responsable la référence au classeur.



Le pont Saint-Martin



Le temple d'Auguste et de Livie



Trois aquarelles de Louis-Agricol Montagné

Ses confrères, peintres provençaux, le surnommaient « le prince de l'aquarelle » et il connut, jusqu'à sa mort en 1960, un succès qui ne se démentit jamais, même si, les années passant, le souvenir s'en est un peu estompé¹. Pourtant Louis-Agricol Montagné², né à Avignon en 1879, aurait dû devenir clerc de notaire, c'était du moins le vœu de sa famille, mais le jeune Louis-Agricol au curieux prénom³ avait d'autres centres d'intérêt et se mit à fréquenter l'atelier d'un peintre avignonnais renommé, Paul Saïn⁴, lui aussi un peu oublié de nos jours dès qu'on s'éloigne du pont Saint-Bénézet... Il en devint l'élève puis, assez rapidement, le collaborateur. C'est d'ailleurs dans l'entourage de son maître qu'il rencontra sa future épouse, Suzanne Champ.

Une bourse de voyage, en 1911, permit au jeune rapin de découvrir les paysages de l'Italie, il en revint avec des toiles réalisées à Florence, Rome et Venise. Cette passion des voyages ne le quitta plus, que ce soit à l'étranger (Espagne, Belgique, Hollande, Maroc, Algérie etc.) ou dans diverses régions de France. Il appartenait au Groupe des Treize⁵ et après le décès de Saïn, il entra dans l'atelier d'un autre peintre célèbre de l'époque, Fernand Cormon⁶ (1845-1924) et se mit à l'aquarelle dans les années 1920 avec un rare bonheur comme en témoignent les nombreuses œuvres figurant dans des collections de musées, notamment à New-York et bien sûr Avignon.

1 - Cette contribution reprend, en le complétant, un article paru le 14 novembre 2013, sous la signature de Françoise Puissanton dans la rubrique "Jeudi l'Histoire" du *Dauphiné Libéré*.

2 - Louis-Agricol Montagné naquit à Avignon le 18 novembre 1879 et mourut à Paris le 12 février 1960. Il exposa à Paris au Salon d'Automne dès 1901 et fut déclaré hors concours en 1911. Il dirigea l'École des Beaux-Arts d'Avignon à partir de 1920 et fut également conservateur du musée de Villeneuve-lès-Avignon. La municipalité d'Avignon a donné son nom à une rue.

3 - Le prénom Agricol est assez rare et l'on ne connaît guère que Louis-Agricol Viala (jeune soldat de la Révolution), Agricol Minvielle (homme politique), Agricol Perdiguiet (écrivain), Agricol Fortia d'Urban (historien) ou Agricol Moureau (ecclésiastique). Tous sont originaires d'Avignon... où l'on trouve la collégiale Saint-Agricol dédiée à un évêque de la ville (627-700).

4 - Paul Saïn, né le 5 décembre 1853 à Avignon, mort le 6 mars 1908 à Avignon, fut l'élève de Jean-Léon Gérôme. Une rue d'Avignon porte son nom.

5 - Outre Clément Brun, qui le présidait, et Louis-Agricol Montagné, ce groupe rassemblait en 1911 et 1912 les peintres Pierre Alexandre Belladen, Alfred Bergier, Lina Bill, Léon Colombier, Claude Firmin, Jules Flour, Joseph Hurard, Alfred Lesbros, Joseph Meissonnier ainsi que les sculpteurs Jean-Pierre Gras et Paul Gaston Déprez.

6 - Fernand Cormon est le pseudonyme de Fernand-Anne Piestre, né le 22 décembre 1845 à Paris, mort le 20 mars 1924 à Paris. Il fut l'élève d'Alexandre Cabanel et d'Eugène Fromentin.

Si nous parlons de Louis Agricol Montagné dans ce *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, c'est que tout récemment eut lieu à Avignon une vente de peintures provençales⁷. Montagné y figurait naturellement en bonne place.

Parmi les tableaux, un paysage (reproduction A) sobrement intitulé "Vienne"⁸ et qui représente les bords de Gère⁹. Cela suffit à aiguïser notre curiosité et l'on a découvert parmi les œuvres du peintre qu'ont recensées les experts une autre aquarelle (reproduction B) rehaussée de fusain d'un lieu inconnu sous l'appellation "Paysage au vieux pont" qui n'est autre que le même pont médiéval de Saint-Martin vu en aval. Les experts¹⁰ n'ont pas fait le rapprochement entre les deux peintures ! Il y a mieux : Une troisième aquarelle est désignée par les experts comme étant la Maison Carrée de Nîmes (reproduction C) or, à l'évidence, il s'agit du temple d'Auguste et Livie¹¹, ainsi que le prouve la tour-prison en arrière-plan, vestige du palais delphinal.

7 - La vente "Tableaux XIX^e et XX^e - Peintres provençaux. Ancienne collection d'un amateur parisien et à divers amateurs" eut lieu le samedi 12 octobre 2013 à l'Hôtel des ventes d'Avignon, le commissaire-priseur étant M^r Patrick Armengau.

8 - Notre attention a été attirée sur cette vente et sur ce peintre par le docteur Pierre Coulanges de Gordes, que nous remercions.

9 - Estimé à 600/700 euros, ce tableau a trouvé preneur pour 600 euros.

10 - C'est volontairement que nous ne citons pas le nom de ces experts.

11 - Ces trois aquarelles ne sont pas datées. L'absence de grille autour du monument ne permet pas de préciser l'année de composition car il s'agit sans doute d'une liberté de l'artiste.



La vie de la Société Informations

■ CONFÉRENCES

La conférence du 11 décembre que le musée de Saint-Romain-en-Gal avait confiée à Benoit Helly (*un séisme à Vienne sous le règne de Caligula*) a été annulée une huitaine de jours avant la date prévue, pour raisons personnelles. Les délais ne nous ont permis que de donner des communiqués dans la presse quotidienne.... Pour pallier ce défaut de communication interne, nous aurons prochainement à disposition une liaison internet permettant de vous joindre rapidement. Cette conférence est reprogrammée par le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne au mercredi 23 avril 2014 à 19 h.

La prochaine conférence des Amis de Vienne : au musée de Saint-Romain-en-Gal

■ **Le mercredi 19 mars 2014 à 18h15 :** par Matthieu Poux, professeur d'archéologie romaine et gallo-romaine, université Lumière Lyon 2 – Laboratoire d'archéométrie et d'archéologie (Maison de l'Orient) :

« *Les campagnes gallo-romaines entre Lyon et Vienne, d'après les fouilles récentes* ».

■ **Voyage à Dijon, le jeudi 10 avril 2014 :** journée centrée sur une visite du musée des Beaux-Arts qui vient d'être restauré et du centre ville. Précisions dans le prochain bulletin.

■ **Voyage autour de Chantilly, du 3 au 6 juin 2014**

Mardi 3 juin : départ le matin de Vienne jusqu'à Fontainebleau, arrêt déjeuner. Visite commentée de l'**abbaye de Chaalis** (classée Monument historique). En fin d'après-midi installation à l'hôtel à Senlis.

Mercredi 4 juin : visite commentée de **Senlis**, déjeuner à Senlis ; **Compiègne** visite commentée du **château**. Retour à l'hôtel de Senlis.

Jeudi 5 juin : la journée sera consacrée à la visite **du domaine de Chantilly**. Visite guidée des **grands appartements, musée Condé**. Déjeuner dans le restaurant du château. Puis visite du **musée du Cheval, spectacle équestre** et en fin d'après-midi la journée s'achèvera dans **le parc du château** avec ses superbes jardins. Retour à l'hôtel à Senlis.

Vendredi 6 juin : sur le chemin du retour visite commentée de **l'abbaye de Royaumont**, ancien monastère cistercien du XIII^e siècle. Déjeuner et retour à Vienne.

Prix : 560 euros - supplément chambre seule : 111 euros.

Inscription au reçu d'un acompte de 200 euros par personne libellé au nom des Amis de Vienne, à faire parvenir à Annick Seguin, 9 Montée des Grands Prés, 38200 Vienne – Tel. 04.74.85.27.89. Vérifiez que vous avez payé **votre cotisation individuelle 2014** (5 euros) à la Société des Amis de Vienne, pour pouvoir participer à ce voyage.

■ Voyage La Bavière et Munich, du 29 août au 4 septembre 2014

Le programme détaillé paraîtra dans le prochain bulletin.

■ La guerre de 14-18 – appel à documents....

Suite à notre dernière assemblée générale (25 novembre) le bureau s'est réuni le 16 décembre. Il a mis au point un nouveau calendrier de ses réunions, en gardant le lundi après-midi pour les permanences. Le 2^e lundi de chaque mois sera plus spécialement consacré à examiner les actions en lien avec la commémoration nationale pour le centenaire de la Guerre de 14-18. Le bulletin donnera régulièrement une place aux études de chercheurs, universitaires... mais nous souhaitons aussi réserver des pages aux témoignages, documents que nos sociétaires pourraient nous confier ou nous proposer (photos, souvenirs familiaux, correspondances, cartes postales...) ; tout document collecté, prêté ou confié sera rendu à son propriétaire, le temps de réaliser des copies numériques. Pour que ce projet puisse devenir réalité, nous vous invitons donc à prendre contact avec nous : courriel amisdevienne@free.fr, ou à nous écrire Société des Amis de Vienne, à l'attention de J.-C. Finand, 5 rue de la Table Ronde – 38200 – Vienne, - ou à nous rejoindre à l'occasion de nos réunions mensuelles (2^e lundi/mois, à partir de 14h30).

■ Bibliothèque et documentation

Nous envisageons de mettre sur pied une commission chargée de classer, enregistrer, collationner le fonds documentaire et la bibliothèque. Si vous êtes intéressé à participer à cette entreprise veuillez nous le faire savoir : courriel amisdevienne@free.fr ou en nous écrivant Société des Amis de Vienne, 5 rue de la Table Ronde – 38200 – Vienne.

■ Nos sociétaires

Frank Dory, que ses fonctions professorales ont conduit dans le Roussillon, continuent néanmoins à faire des recherches sur le passé antique de Vienne. Il travaille actuellement à un article sur les militaires originaires de Lyon et de Vienne qui ont été stationnés dans les pays danubiens, en Dacie et Mésie. Il fera une conférence le 22 mars 2014 à l'Université de Perpignan sur le thème « Vienne-Saint Romain en Gal, croisée de routes antiques », dans le cadre de la programmation des activités de l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales, dont il est administrateur.

■ Adhérents/adhésions

N'oubliez pas de nous adresser dès maintenant le montant de votre adhésion + abonnement pour 2014 : 5€ + 30€ = 35 € - (voir page 28).

En vous réabonnant merci de nous indiquer votre adresse mail si vous ne l'avez pas déjà fait.

**FICHE DE COTISATION ANNUELLE
ET D'ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

TARIFS POUR 2013

Adhésion annuelle : adhésion individuelle obligatoire pour les sorties, les voyages, ou les visites organisés par la Société des Amis de Vienne

5 € par personne - 10 € par couple

Adhésion membre bienfaiteur : à partir de 45 €

Abonnement annuel au Bulletin (parution trimestrielle) : 30 €

Soit

Adhésion annuelle (1 personne) + 1 abonnement : 35 €

Adhésion annuelle (couple) + 1 abonnement : 40 €

Fiche ou copie à retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "**Amis de Vienne**" 5, rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

***Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.***

MERCI

À découper selon le pointillé